

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 29 (1900)
Heft: 5

Artikel: Enseignement de la langue maternelle au collège [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enseignement de la langue maternelle

AU COLLÈGE

(Suite)

Directions

Arrêtons nos regards, pour un moment, sur le gymnase de Giessen dont l'organisation et les méthodes sont considérées en Allemagne comme le dernier mot de la pédagogie. Le professeur de pédagogie de l'Université de Louvain, M. Collard, a visité ce célèbre gymnase, comme aussi il a étudié les ouvrages de M. Schiller, l'illustre directeur de cet institut; il s'est initié au système et aux réformes introduits dans ce collège et il en a publié un compte rendu que nous allons analyser.

M. Schiller n'hésite pas à donner la place d'honneur à la langue maternelle, c'est-à-dire, à l'allemand. Avant tout, il demande que ses collaborateurs obligent les élèves à soigner l'allemand dans toutes leurs leçons et dans tous les devoirs écrits.

Dans les classes inférieures, le livre de lecture est le centre de tout cet enseignement : il fournit la matière de tous les exercices de langue : lecture expressive, récitation, analyse littéraire, orthographe, grammaire et style.

Disciple de Herbert-Ziller, M. Schiller coordonne le choix des morceaux avec les autres branches du programme. C'est ce qui fait presque totalement défaut au programme des collèges français. Ici, il n'y a presque jamais de rapport entre les morceaux de lecture, les sujets des devoirs et des exercices de la langue d'une part et d'autre part entre ce que l'on étudie en histoire, en géographie, dans les sciences naturelles et dans les auteurs latins et grecs. On s'évertue à chercher des sujets de composition un peu partout, au hasard, et l'on oublie totalement les matières inépuisables et toutes préparées que l'on pourrait puiser dans les autres branches étudiées sur les bancs du collège.

Voici la marche recommandée par Schiller dans l'emploi du livre de lecture :

1^o Le livre étant fermé, le professeur raconte lui-même une histoire contenue dans le livre, tout en l'expliquant et en interrogeant les élèves. Le récit paraît toujours plus intéressant, plus facile à comprendre qu'une lecture ordinaire.

Dans l'explication du morceau au point de vue des idées, Schiller conseille l'ordre suivant : a) Le professeur recherche, avec ses élèves, l'idée générale ; b) les divisions du sujet ; c) les

divers éléments qui le composent, tels que le lieu, l'époque où la scène s'est passée, les personnages qui y ont pris part et les sentiments que ces faits éveillent ; il les questionne aussi sur la valeur morale du récit.

2° Après cette étude du fond, on passe à l'examen de la forme. Dans la première classe, le maître lit le morceau. La deuxième année, il le fait d'abord lire par les meilleurs élèves, puis il explique les expressions inconnues, les mots nouveaux, il s'arrête surtout à certaines règles de grammaire, et aux particularités les mieux appropriées aux élèves.

3° Le professeur passe ensuite aux exercices oraux qui doivent servir de préparation aux exercices écrits. Il fait d'abord raconter simplement l'histoire, puis cette histoire prendra diverses formes, si la matière s'y prête, forme dialoguée entre deux ou plusieurs élèves ou même forme dramatique, l'action interprétant et complétant la parole. S'agirait-il, par exemple, de la fable : *Le Corbeau et le Renard*, pour appliquer cette méthode, on pourrait, après le compte rendu et l'explication des termes les plus difficiles, a) demander aux élèves ce qu'ils savent sur ces deux animaux, sur leurs mœurs, etc., b) rechercher les sentiments de chaque personnage en faisant ressortir l'hypocrisie intéressée du Renard et l'amour-propre naïf du Corbeau ; c) puis faire raconter cette fable tour à tour par le Corbeau et le Renard ; d) On pourrait encore inviter les élèves à composer une imitation en mettant en scène deux enfants dont l'un exploiterait la vanité de l'autre. Il ne sera pas difficile d'imaginer encore d'autres exercices de ce genre.

Le professeur se gardera bien cependant de se livrer à tous ces exercices oraux à propos de chaque morceau du livre de lecture. Il fera un choix.

4° Dans l'étude de l'orthographe, M. Schiller ne veut pas que l'on présente aux yeux des élèves des mots défectueux au point de vue de la forme, de crainte qu'ils ne s'habituent à mal écrire ; il demande aussi qu'on dicte lentement pour que les élèves ne gâtent pas leur écriture.

Dans cet exercice, il faut lire d'abord la phrase tout entière que les élèves écoutent sans écrire, puis on la dicte par parties.

La correction est faite par les élèves eux-mêmes à l'aide du livre de lecture.

5° Pour initier les élèves à la rédaction on commence à Giessen, la première année, à faire reproduire simplement par les écoliers, le récit que le professeur a fait en classe ou que les élèves ont lu dans leur livre.

Peu à peu l'élève est invité à voler de ses propres ailes en racontant un événement dont il a été témoin ou à imiter un morceau déjà étudié, etc.

Comme le livre de lecture sert en même temps, dans les classes inférieures, de manuel d'histoire, les récits historiques

sont mis largement à contribution pour les exercices de rédaction. Quelquefois les compositions sont rédigées au tableau par le professeur avec la participation de tous les élèves.

Le travail de correction est facilité au gymnase de Giessen, par un système de signes conventionnels qui sont les mêmes dans toutes les classes, ainsi un tiret pour les fautes d'orthographe, un bâton vertical pour les fautes de construction; un X pour les fautes de ponctuation et les omissions, etc.

Toutes les fautes signalées par le professeur doivent être corrigées en marge par l'élève.

Au degré moyen, c'est-à-dire dans les 3^{me} et 4^{me} années du gymnase, on étudie d'abord la narration, puis la description.

Au lieu de lire en classe les morceaux du livre qui doivent servir de thèmes aux exercices de langue, le professeur oblige les élèves à les étudier et à les préparer à domicile.

L'étude des textes porte sur le fond et la forme. Le maître expose avec soin et en détail la marche à suivre dans les descriptions.

On emploie, outre le livre de lecture, une œuvre en texte suivi, plus volontiers un récit.

Plus tard, les rédactions seront puisées dans l'enseignement de la classe, et elles deviendront plus longues et plus difficiles.

C'est dans la 4^{me} année qu'on aborde la description en empruntant plus volontiers les thèmes aux auteurs classiques que l'on traduit.

Selon M. Schiller, il vaut mieux multiplier les exercices de rédaction que de leur donner une grande étendue. La correction s'effectue comme précédemment.

(A suivre.)

R. H.



La question des langues en Suisse

II

Etant donnée la limite actuelle des langues, il s'agirait maintenant de savoir quelle était l'ancienne limite et quelle époque il faut prendre pour point de comparaison.

La division du territoire suisse entre les deux langues remonte à des temps assez reculés. Elle a dû suivre de près l'établissement des Burgondes (V^{me} siècle) et l'invasion des Allémanes. Les premiers ayant partagé pacifiquement les terres avec les anciens habitants ont adopté, au bout de peu de temps, la langue latine populaire de ces provinciaux, qui a donné naissance au français comme aux patois romands. Les seconds, peuple essentiellement barbare, ont extirpé sans merci les anciens habitants et conservé leurs âpres dialectes haut-allemands.

Il me semble — car sur ce point on n'a que des indices approximatifs — que les Burgondes ont occupé à l'origine toute la partie